

Collège François Mauriac HOUDAN

PÉTITION

Les sections syndicales du SNES-SNEP (FSU), les enseignants, les personnels, la fédération de parents d'élèves FCPE, du collège François Mauriac de Houdan protestent contre une nette dégradation des conditions de rentrée.

Nous avons, lors du CA de février 2009 consacré à l'examen des structures pédagogiques, contesté une prévision d'effectifs de 774 élèves qui ne tenait compte ni de la réalité des taux de passage en 6^{ème} ni de l'arrivée d'élèves venant de l'enseignement privé. L'effectif total, à la date du 03/09/2009 est de 826 élèves, rejoignant ainsi la prévision faite par le chef d'établissement, et toutes les classes de 6^{ème} ont jusqu'à 31 élèves, dont au moins un élève relevant de l'UPI (Unité Pédagogique d'Intégration, accueillant des élèves handicapés).

Alors que l'effectif global augmente (826 élèves contre 802 à la rentrée 2008), notre établissement, qui était déjà sous-doté en moyens de surveillance et d'éducation, perd un demi-poste d'Assistant d'Education.

Aucun COP n'est encore affecté.

Enfin, malgré une demande formulée en juin 2009 et l'ouverture, à cette rentrée, d'une UPI- TSL (Troubles Spécifiques du Langage), notre établissement n'a toujours pas d'infirmière affectée à plein temps.

Ces dégradations affectant les conditions d'enseignement, d'encadrement et de prise en charge du handicap et de la santé des élèves, nous demandons d'urgence :

1. l'attribution d'une dotation complémentaire de 27 heures permettant la création d'une nouvelle classe de 6^{ème} ;
2. le maintien du demi-poste d'Assistant d'Education et, au regard de l'augmentation des effectifs, la création d'un poste supplémentaire ;
3. la création d'un demi-poste d'infirmière et d'un poste d'AVS (Assistant de Vie Scolaire) ;
4. l'affectation d'un COP présent au moins deux journées par semaine dans le collège.